Journal Officiel du District Artois N°823 du mardi 7 mars 2023

# HEBDO FOOT ARTOIS

Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

## SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. BUREAU – Réunion du 21 février 2023
3. COMPETITIONS JEUNES – Mise à jour
4. COMPETITIONS SENIORS
5. GESTION des LITIGES – Restreinte du 3 mars 2023
6. COMPETITION FOOTBALL ANIMATION
7. RAPPEL – Dérogations
8. DEVELOPPEMENT FUTSAL – Réunion du 28 février 2023
9. COMPETITIONS VETERANS
10. TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE

# DISCIPLINE
# PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :
¤ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
¤ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le VENDREDI 10 MARS (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 5 MARS 2023, y compris les matchs arrêtés
→ Le VENDREDI 17 MARS (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 12 MARS 2023, y compris les matchs arrêtés
→ Le VENDREDI 24 MARS (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 19 MARS 2023, y compris les matchs arrêtés
→ Le VENDREDI 31 MARS (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 26 MARS 2023, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.

Parution du mardi 7 mars 2023

# BUREAU

| | |
|---|---|
| **Réunion du** | Mardi 21 février 2023 |
| **Présidente** | Mme Evelyne BAUDUIN - |
| **Présents** | MM. Gérard DEBONNE – Bernard DEJARDIN – Jean DENEUVILLE – Serge Herman - Richard RATAJCZAK – |
| **Excusés** | MM. Denis LAMORILLE – Daniel SION - |

## ASSEMBLEE GENERALE

› Prévue le 23 Juin, l'Assemblée Générale est avancée au 16 Juin à GONNEHEM.
› Dans cette optique le dépôt des vœux devra intervenir pour le 28 Avril, l'assemblée consultative étant fixée au 9 mai et le comité directeur au 15 Mai.

## TRAVAUX ET ACHATS DIVERS

› Trois devis ont été reçus pour le remplacement de la porte d'entrée et du volet.
Le bureau retient celui présenté par la société FT2P.
› L'achat de tables pour la salle de réunion (discipline notamment) est décidé.
› Un dossier FAFA sera présenté pour le remplacement de la porte d'entrée et le remplacement des ampoules par des LED, au titre des économies d'énergie.
› L'achat d'un logiciel de gestion du personnel est également validé.

## REGLEMENT INTERIEUR DU DISTRICT

› Le texte validé précédemment a été adressé à l'inspection du travail et au Conseil des Prud'hommes.

## REMISE DES LABELS

› Cette manifestation patronnée par le Crédit Agricole, s'est déroulée le 16 Février à LIEVIN.
Tous les clubs labellisés étaient présents, certains d'entre eux étant accompagnés par des élus de leurs communes.

## INFORMATIONS DIVERSES

› Le tirage au sort des ¼ et ½ finales de coupes aura lieu à BEUVRY le 4 Avril.
› Une stagiaire en communication sera accueillie au district du 17 Avril au 24 Juin 2023.
› Suite à plusieurs courriers le bureau décide de désigner 3 arbitres pour une rencontre U18.
› Courriers des clubs d'ACHIET et de GONNEHEM.

› La FFF a choisi dans le cadre du panel de 100 clubs l'USO BRUAY - le COS MARLES étant désigné pour pallier un retrait éventuel.
› Gestion FAL des compétitions de foot animation (se substituant à P'tit foot) ; actuellement le Challenge U9 confirmés est concerné.
› A la date de la réunion le district comptait 39 176 licenciés.

La Présidente du District
Evelyne BAUDUIN

Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK

# COMPETITIONS JEUNES

# MISE à JOUR

## RAPPELS

> Les rencontres reportées SANS l'accord de la Commission seront considérées FORFAIT pour les 2 équipes (Article 92 des Règlements Généraux du District ARTOIS).

> DEROGATIONS : durant le week-end (rencontre du dimanche avancée au samedi ou du samedi déplacée au dimanche) peuvent être accordées avec l'accord du club adverse en respectant les délais afin d'en informer la Commission des Arbitres.

> Concernant les occupations de terrains (2 rencontres à la même heure), sans accord du club adverse, la décision finale appartient la Commission.

> Dérogations durant la saison :

- Pour les D1 : 1 seule accordée
- Pour les D2 : 2 accordées
- Pour les D3 et D4 (et D5) : 3 accordées. Pour ces divisions, 2 reports pour arrêté municipal = 1 dérogation.

> Général : A compter du 1er mai 2023, toute DEMANDE de REPORT sera automatiquement refusée en cas de motif non valable (ex : Manifestation organisée dans la commune, voyage scolaire, installations occupées, …). La Commission recommande de prendre les devants.

> Demandes de report de match : le motif de la demande de report doit être indiqué et motivé. Le fait d'écrire « accord entre les 2 clubs » sans autre explication n'est pas un motif de report et ces demandes sont refusées.

La présence d'un éducateur ou d'un entraineur n'étant pas OBLIGATOIRE dans les Règlements Généraux du District ARTOIS, ce motif n'est pas valable pour la demande d'un report.

## MODIFICATION du CALENDRIER U15 à 8

La journée 14 initialement programmée le 30 avril 2023 est déplacée au 4 juin 2023.

## REMISES PARTIELLES

ATTENTION : Certaines rencontres peuvent être inversées avec un horaire différent.

Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Samedi 25 Mars 2023

### U18 D2 – GROUPE A

US GONNEHEM / OLYMPIQUE LIEVIN du 3 décembre 2022

### U18 D2 – GROUPE B

ESD ISBERGUES / JF GUARBECQUE du 4 mars 2023

### U18 D3 – GROUPE A

RC SAINS / AG GRENAY du 3 décembre 2022

Parution du mardi 7 mars 2023

U18 D3 – GROUPE C
AUBIGNY/SAVY / AS SERVINS les COLLINES du 4 mars 2023

U18 D4 – GROUPE A
CS PERNES / UC DIVION du 3 décembre 2022
AS BARLIN – US HESDIGNEUL du 4 mars 2023

U18 D4 – GROUPE F
AS LOISON / AEF LEFOREST du 19 novembre 2022

U16 D2 – GROUPE B
ES SAINTE CATHERINE / ES ANGRES du 25 février 2023

U16 D2 – GROUPE C
ES BULLY (b) / AS FREVENT/CROISETTE du 3 décembre 2022

Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Dimanche 26 Mars 2023

U15 D2 – GROUPE B
RC LENS (Filles) / FC MONTIGNY du 26 février 2023

U15 D3 – GROUPE B
US COURCELLES / Car. BILLY MONTIGNY du 26 février 2023

U15 D3 – GROUPE B
AS LOISON / SC SAINT NICOLAS du 20 novembre 2022

U15 D4 – GROUPE B
AS BARLIN/ FC HINGES du 13 novembre 2022

U15 D5 – GROUPE A
AFCLL BETHUNE / AS TINCQUIZEL du 20 novembre 2022

U15 D5 – GROUPE B
JF GUARBECQUE / DR LAMBRES/BURBURE du 5 mars 2023

U15 D5 – GROUPE D
FC HINGES (b) / USO MEURCHIN du 16 avril 2023

U15 à 8 – GROUPE D
ES ELEU / FC TILLOY du 20 novembre 2022

Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Samedi 8 Avril 2023

U18 D4 – GROUPE A
CS PERNES / US HEUCHIN/LISBOURG du 19 novembre2022

U18 D4 – GROUPE C
AS PONT à VENDIN / ES HAISNES du 4 mars 2023

U18 D4 – GROUPE F
SC FOUQUIERES / AEF LEFOREST du 3 décembre 2022

U16 D2 – C
EC MAZINGARBE / ES BULLY (b) du 19 novembre 2022

U15 D3 – GROUPE B
FC HERSIN / US PAS en ARTOIS du 12 novembre 2022

U15 à 8 – GROUPE C
FC BUSNES (b) / US BEUVRY (b) du 20 novembre 2022

Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Dimanche 9 Avril 2023 (PÂQUES)

U15 D4 – GROUPE B
FC HINGES / ES LABEUVRIERE du 4 décembre 2022

U15 D5 – GROUPE A
AFCLL BETHUNE / US CHTS AVION du 4 décembre 2022

U15 D5 – GROUPE D
USO MEURCHIN / US BILLY BERCLAU du 23 avril 2023

U15 à 8 – GROUPE A
ASCC SERVINS les COLLINES / AOSC SALLAUMINES du 20 novembre 2022

U15 à 8 – GROUPE B
AS PONT à VENDIN (b) / OLYMPIQUE HENIN (b) du 13 novembre 2022

U15 à 8 – GROUPE C
US NOEUX (c) / US HESDIGNEUL du 4 décembre 2022

U15 à 8 – GROUPE D
CS HABARCQ / AS COURRIERES (b) du 13 novembre 2022
FC ATREBATE / FC TILLOY du 4 décembre 2022

Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Lundi 10 Avril 2023 (PÂQUES)

U15 D3 – GROUPE B
AS LOISON / FC HERSIN du 4 décembre 2022

U15 à 8 – GROUPE C
US BEUVRY (b) / AJ RUITZ du 20 novembre 2022
FC BUSNES (b) / OC LA COMTE du 4 décembre 2022

La rencontre suivante est avancée au Mercredi 12 Avril 2023

U16 D2 – GROUPE C
AS VENDIN / OLYMPIQUE BURBURE du 15 avril 2023

La rencontre suivante est reprogrammée au Samedi 29 Avril 2023

U16 D2 – GROUPE B
US BIACHE / ES ANGRES du 4 mars 2023

Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Dimanche 30 Avril 2023

U15 D4 – GROUPE B
FC HINGES / US HOUDAIN (b) du 20 novembre 2022

U15 D5 – GROUPE D
US BILLY BERCLAU / USO MEURCHIN du 26 février 2023

U15 à 8 – GROUPE A
AS NEUVIREUIL/GAVRELLE / ASCC SERVINS les COLLINES du 26 février 2023

U15 à 8 – GROUPE B
OLYMPIQUE HENIN (b) / AS LOISON (b) du 4 décembre 2022

U15 à 8 – GOUPE C
Us HESDIGNEUL / FC BUSNES (b) du 20 novembre 2022

U15 à 8 – GROUPE D
US CHTS AVION CHEMINOTS (b) / AS COURRIERES (b) du 4 décembre 2022
ES ELEU / CS HABARCQ (b) du 4 décembre 2022

La rencontre suivante est reprogrammée au Jeudi 18 Mai 2023 (ASCENSION)

U15 à 8 – GROUPE D
AS COURRIERES (b) / ES ELEU du 26 février 2023

# COMPETITIONS SENIORS

Forfait général du RC LOCON en **SENIORS D7 – GROUPE C** – Amende de 55 €.

**Le Président de la Commission :**
**Richard RATAJCZAK.**

Parution du mardi 7 mas 2023

# GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS

| | |
|---|---|
| **Réunion du :** | Restreinte du vendredi 3 mars 2023 |
| **Présidente :** | Mme Nathalie COCKENPOT - |
| **Présents :** | MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON - |

## Journées des 25 – 26 février 2023

### VETERANS A 11 – GROUPE A

#### Rencontre 24950881 : AS MAROEUIL / AAE AUBY

1er forfait d'AUBY
MAROEUIL bat AUBY par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à AUBY
Match retour à SMAROEUIL

### VETERANS A 11 – GROUPE B

#### Rencontre 24951019 : FC MONTIGNY / BETHUNE STADE

1er forfait de BETHUNE STADE
MONTIGNY bat BETHUNE STADE par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à BETHUNE STADE
Match retour à MONTIGNY

#### Rencontre 24951020 : US HOUDAIN / FC AUCHEL

1er forfait d'AUCHEL
HOUDAIN bat AUCHEL par forfait - score 5/0.
Amende de 12,50 € à AUCHEL
Match retour à HOUDAIN

### VETERANS A 11 – GROUPE C

#### Rencontre 25154614 : ESC ILLIES / US ANNEZIN

1er forfait d'ANNEZIN
ILLIES bat ANNEZIN par forfait - score 5/0.
Amende de 12,50 € à ANNEZIN
Match retour à ILLIES

### VETERANS A 7- GROUPE F

#### Rencontre 24952359 : ES HAISNES / ES ALLOUAGNE

2eme forfait d'ALLOUAGNE
HAISNES bat ALLAOUGNE par forfait - score 5/0.
Amende de 30 € à ALLOUAGNE
Match retour à HAISNES

## U18 D3 – GROUPE B

### Rencontre 25406645 : HENIN STADE / USA LIEVIN

1er forfait de LIEVIN
HENIN STADE bat LIEVIN par forfait - score 5/0.
Amende de 15 € à LIEVIN
Match retour à HENIN

## U15 A 8 – GROUPE B

### Rencontre 25412176 : USO DROCOURT / OLYMPIQUE HENIN

1er forfait de DROCOURT
HENIN bat DROCOURT par forfait - score 5/0.
Amende de 10 € à DROCOURT

## SENIORS D6 – GROUPE C

### Rencontre 24763196 : US HOUDAIN (b) / ES LAVENTIE (b)

Réserves d'avant match d'HOUDAIN, sur la qualification et / ou participation du joueur / des joueurs Mathieu LAMIRAND, Romeo LO GUIDICE, Léo LO GUIDICE, Mathieu MOUFFLIN, Yohann COUSIN, Fabien DETEMMERMAN, Yohan ARC, Anthony DECOURCELLES, Sacha VALLENDUC, Mathéo DRUON, Mathéo BLONDELLE, Dylan GROULEZ, Mathis CARTIGNY, Antoine DETRUE, du club de LAVENTIE ES, motif sont inscrits sur la feuille de match plus de …… joueurs mutés hors période non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 5/0
Amende de 17 € à HOUDAIN.

## SENIORS D7 – GROUPE C

### Rencontre 25053119 : AS AUCHY (b) / E. VERQUIN (b)

Réserves d'avant match de l'ENT VERQUIN, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de l'AS AUCHY, motif des joueurs du club de l'AS AUCHY, sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/4
Amende de 17 € à l'ENT. VERQUIN.

## SENIORS D7 – GROUPE C

### Rencontre 25053416 : FC MERICOURT (c) / AS PONT A VENDIN (b)

Réserves d'avant match de PONT A VENDIN, sur la qualification et / ou participation du joueur Josselin LANNOOTE du club de MERICOURT, motif le joueur Josselin LANNOOTE est interdit de surclassement, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/2
Amende de 17 € à PONT A VENDIN.

## FEMININES D1 – GROUPE B

### Rencontre 25457325 : US VERMELLES / FC BOUVIGNY

Observations d'après match de BOUVIGNY, Monsieur OURAHOU (licence N°1946813350) sur le fait qu'il ne soit pas indiqué la surface de jeu, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/1
Amende de 17 € à BOUVIGNY.

## U18 D3 – GROUPE E A

### Rencontre 25406586 : FC HINGES / RC SAINS

Réserves d'avant match d'HINGES, sur la qualification et / ou participation du joueur Thomas TRANAIN du club de SAINS, motif sont inscrit sur la feuille de match de …… Joueurs mutés hors période, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/1
Amende de 17 € à HINGES.

## U15 D4 – GROUPE D

### Rencontre 25405040 : RC LABOURSE / FC CUINCHY

Réserves d'avant match de CUINCHY, sur la qualification et / ou participation du joueur / des joueurs Mathys WASSON, Sevan MAROT, Gabriele DAVIGNY, Matéo MANIEZ, Lucas DORANGEVILLE, Timéo DELASSUS, Noah BOUTRY, Paul BAYAERT, Elyse LEROY, Abderrahmane SEYYAN HADJ, Mathis CUVELIER, Mailyss JOBERT, Thibaut LEMOINE, Clémentin HUON, du club du LABOURSE RC, motif sont inscrit sur la feuille de match de …… Joueurs mutés hors période, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 0/5
Amende de 17 € à CUINCHY.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire,
Marc TINCHON.

# COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION

√ La journée N°5 Aller en U11 et U13 prévue le samedi 8 avril est avancée au samedi 1er avril 2023.

√ La commission conseille aux clubs de bien vouloir vérifier leurs engagements et d'avertir le secrétariat en cas d'éventuel problème.
Rappel : utilisation de la FMI pour toutes les catégories (U11 et U13). Feuille de match « papier » autorisée seulement en cas de force majeure.

**Le Président de la Commission :**
**Alain DELHAYE.**

# DEROGATIONS
## Rappel des dispositions réglementaires

INFOS

Textes de références :
Règlements Généraux : articles 91 – 92 - 93 - 93bis - 94
Annexes : 7.1 article 7 - 7.3 article 3 - 7.4.A article 5 - 7.4.B article 7 - 7.5 article 5 - 7.6.A article 8 - 7.6.B article 7 - 7.6.C article 8 - 7.6.D article 8 - 7.7 article 3 - 7.7ter article 3 - 11 article 5 - 17 article 3 à 6, 9, 14, 15.

### PROCÉDURE FOOTCLUBS

L'indication du motif de la demande est impérative.

Pour les seniors (herbe et futsal), vétérans et féminines (à 11 et à 7), jeunes à 11

Demande avant le lundi 24 heures pour les matches du week end ou 5 jours avant pour les matches prévus en semaine.

Réponse du club adverse 3 jours avant le match (sans réponse dans ce délai la demande n'est pas prise en compte).

Décision du district (positive ou négative) 2 jours avant le match.

Pour les jeunes à effectif réduit, féminines et futsal autres, football d'animation

Demande le mercredi avant 24 heures pour les matches du week end ou lundi avant 24 heures pour les matches prévus en semaine.

Réponse du club adverse avant jeudi 12 heures (match du week end) ou mardi 12 heures pour les matches prévus en semaine.

Décision du district le vendredi 16 heures ou le mercredi 12 heures.

Changement de terrain :

Si le terrain n'est pas homologué : refus signifié au demandeur.

Autres cas : l'agenda est modifié généralement le changement apparait en plus sur la liste des modifications du vendredi 16 heures.

Niveau des décisions district

La demande et la réponse sont transmises au responsable de la compétition (département seniors ou jeunes, responsable futsal et vétérans, féminines, Foot animation).

La décision positive ou négative est transmise aux 2 clubs via le district.

L'agenda est rectifié si la réponse est positive.

### HORS PROCÉDURE FOOTCLUBS

Changement de terrain :

Demande hors délai ou décision de la commission : parution sur la liste des modifications le vendredi à 16 heures.

Changement d'horaire :

La demande doit parvenir au district avec l'accord de l'adversaire.

La réponse est adressée aux 2 clubs jusqu'au jeudi soir et l'agenda est modifié.

Dans tous les cas la modification figure sur la liste des modifications publiée le vendredi à 16 heures.

Changement d'horaire à l'initiative de la commission

Dans la mesure du possible les correspondants district des 2 clubs sont informés.

Dans tous les cas la modification figure sur la liste des modifications du vendredi 16 heures.

L'agenda peut ne pas être rectifié.

Parution du mardi 28 février 2023

Changement de date

La demande doit parvenir au district avec l'accord de l'adversaire.

> S'il s'agit d'avancer la rencontre (sauf impossibilité) : La réponse est adressée aux 2 clubs jusqu'au jeudi soir et l'agenda est modifié.

Dans tous les cas la modification figure sur la liste des modifications publiée le vendredi à 16 heures.

> S'il s'agit de reculer la date : la demande est en principe refusée sauf cas particuliers et motivés.

Changement de date à l'initiative du district :

Les 2 clubs sont informés et un accord écrit est recherché.

## MODIFICATIONS DEMANDÉES OU INTERVENANT PENDANT LA FERMETURE DU DISTRICT SOIT À PARTIR DU VENDREDI 17 HEURES

Information des 2 clubs (correspondant district).

L'agenda n'est pas rectifié.

Le Secrétaire Général :

Richard RATAJCZAK.

# COMPETITIONS DEVELOPPEMENT FUTSAL

| | |
|---|---|
| **Réunion du :** | Mercredi 28 février 2023<br>18 heures 30 au siège du District Artois |
| **Présents :** | MM. Eric GOOSSENS – Gilbert COPPIN – Cédric HOYEZ – Mustapha NAGI – Vincent GUISLAIN – Antoine VANNIEUWENHUYSE (Conseiller Technique Développement des Pratiques) – |
| **Excusés :** | MM. Makhloufi REBATTACHI (Conseiller Technique Départemental) – Antoine CUISINIER – Pierre MONTAGNE- |

## ORDRE DU JOUR

1/ Mot de Madame la Présidente et dotation de ballons futsal aux clubs présents
2/ Mot du Président de la Commission
3/ Présentation du calendrier de fin de saison pour les équipes U7, U9, U11 et U13 par Antoine VANNIEUWENHUYSE
4/ Présentation des nouvelles modalités à accomplir avec FAL
5/ Questions diverses

√ Secrétaire de séance : **Monsieur Eric GOOSSENS**

√ La réunion débute à 18 heures 30.

### Point N°1 : Mot de Madame la présidente et dotation de ballons futsal aux clubs présents

> Madame la présidente souhaite la bienvenue aux membres des clubs Futsal présents (6 clubs présents – 3 clubs excusés).
> Une dotation de ballons futsal par équipes inscrites est distribuée par Madame la Présidente aux clubs présents qui apprécient le geste et n'ont pas manqué de remercier le District via notre Présidente.

### Point N°2 : Mot du président de la commission

> **Eric GOOSSENS** remercie au nom du District et des membres de la commission de développement du Futsal d'avoir engagé des équipes de jeunes dans nos divers plateaux et ne manque pas d'ajouter que la commission sera là pour les accompagner et souhaite voir d'autres clubs Futsal suivre l'exemple des clubs présents.

## Point N°3 : Présentation du calendrier de fin de saison pour les équipes U7, U9, U11 et U13 par Antoine VANNIEUWENHUYSE

> Présentation du calendrier catégorie par catégorie en commençant par les U7 pour finir par les U13. Des petites remarques constructives ont été posées par certains dirigeants présents, elles ont été reçues positivement par Antoine VANNIEUWEHUYSE. Il est demandé aux clubs de valider définitivement ces calendriers avant le mardi 7 mars pour bien commencer tous nos plateaux. Le nombre d'équipes jeunes dans le District Artois est en légère hausse ce qui est positif mais il ne faudra pas s'arrêter en si bon chemin et de continuer à travailler avec nos Futsal Artois pour un développement harmonieux de notre Futsal.
> Il est rappelé à tous les clubs de bien réserver la journée du 27 mai 2023 pour le Festifutsal qui se déroulera à l'espace Guy Drut de LA BASSEE : tous les jeunes de notre Futsal y sont invités.

## Point N°4 : Présentation des nouvelles modalités à accomplir avec FAL

> **Antoine VANNIEUWENHUYSE**, présente aux dirigeants les fonctionnalités du nouveau logiciel de gestion de compétitions, les actions à accomplir avant et après les plateaux pour un déroulement optimal. Un tuto « papier » explicatif avec toutes les étapes à accomplir avec photos à l'appui est distribué aux clubs. **Antoine** propose aux dirigeants de les accompagner si besoin.
De plus prochainement sera proposée une formation pratique d'utilisation de ce nouvel outil, à laquelle pourront participer nos clubs.

## Point N°5 : Questions diverses

Pas de question diverse.

**Le président de la Commission :**
**Eric GOOSSENS.**

# COMPETITIONS VETERANS

→ Forait général du CS AVION en VETERANS à 11 – GROUPE D – Amende de 70 euros.

**Le Président e la Commission :**
**Gérard DEBONNE**

Parution du mardi 7 mars 2022

# TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE

| | | |
|---|---|---|
| 11 mars | ES VENDIN | U13 F |

Parution du mardi 7 mars 2023